

CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 17 mars 2022

COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 17 mars 2022 à la salle de fêtes à 18 heures 30 sous la présidence de Bruno LESSAULT Maire.

Etaient présents : Bruno LESSAULT, Françoise LIMOGES, Catherine GUILLAUMIN (procuration Thierry DUJON), Maryvonne BOUQUIN (procuration Isabelle DEBEURRE), Adrien GAUGRY, Jean-Yves GAPIN, Pascal FILLON, Sophie COGNACQ, Madeleine MAREUIL

Absents excusés : Thierry DUJON (donne pouvoir à Catherine GUILLAUMIN) et Isabelle DEBEURRE (donne pouvoir à Maryvonne BOUQUIN).

Secrétaire de séance : Madeleine MAREUIL

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 février 2022

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Délibération approbation du compte de gestion, compte administratif et affectation des résultats 2021.

Les résultats sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement	Dépenses 2021	374 303.58 €	
	Recettes 2021	423 229.46 €	Soit un excédent 2021 cumulé de 162 973.54 €
Investissement	Dépenses 2021	56 982.74 €	
	Recettes 2021	84 776.30 €	Soit un déficit 2021 cumulé de 3 302.60 €

L'excédent global du budget principal au 31/12/2021 était donc de 162 973.54 €

Le conseil approuve avec 10 voix pour le compte administratif et avec 11 voix pour le compte de gestion, le maire étant sorti pour le vote du compte administratif.

Une réunion spéciale budget 2022 est à prévue avec M. Colas puis, prévoir une réunion de conseil pour voter le budget.

Réunion de la commission d'appel d'offres le 04 avril 2022 à 15 h en présence du Maître d'œuvre car échéance des dépôts le 31 mars 2022

3 - Délibération vote des subventions communales aux associations.

Il est proposé de ne considérer que les associations ayant adressées un courrier. Débat sur cela

	2022
STE COMM CHASSEURS	200,00 €
FAMILLES RURALES	250,00 €
SIRP COOPERATIVE	200,00 €
ANIMATION DE BAUDRES	200,00 €
BIBLIOTHEQUE	200,00 €
AMICALE DES ANCIENS ELEVES	200,00 €

EPISOL 36	50,00 €
CIVAM	50.00 €
CTE DU SOUVENIR Français	100,00 €
AAPPMA DE LANGÉ	100.00 €
AFM (telethon)	150.00 €
CROIX ROUGE	50,00 €
SPORT ET NATURE LEVROUX	50,00 €
FROMAGE DE VALENÇAY	30.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	50.00 €
VELO CLUB CHATILLONNAIS	50.00 €
FAUNE SAUVAGE	50.00 €
ADMR	50.00 €
TOTAUX	2 030.00 €

Le conseil accepte à l'unanimité.

4 Délibération vote des 3 taxes.

Taxes	Propositions
Taxe foncière (bâti)	30.23%
Taxe foncière (non bâti)	32.64%
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	16.53%

Le conseil décide à l'unanimité de maintenir les précédents taux pour l'année 2022.

5- Délibération indemnités des coordonnateur et agent recenseur.

Le Maire informe le Conseil que la participation financière de l'Etat pour les travaux engagés de notre commune afin de préparer et réaliser le recensement est de 911 €.

Le Maire propose de répartir cette somme de la façon suivante :

- 711 € Net pour Mélanie CHOUAN, (Agent recenseur),
- 200 € pour les primes (Sonia, Alexandre et Sébastien).

Le Conseil accepte la proposition du Maire.

Vote : contre 0 ; abstention 0 ; pour 11.

➤ Questions et informations diverses :

✓ Changement des radiateurs à la salle des fêtes,

Le changement des radiateurs s'est avéré nécessaire :

Vétusté des radiateurs

Transfert de l'école à la salle des fêtes

Cet achat permettra de diminuer les frais d'électricité (augmentation prévue 20 % en 2022).

Il y a une programmation qui devrait permettre de faire des économies. Alexandre gère les programmations.

Proposition d'achat d'un programmeur général qui permettrait de plus grandes économies si cela est possible.

✓ Assurance groupe : Groupama et CDG : + 3000 €

Comparaison du contrat groupe CDG avec le contrat actuel. Un devis sera demandé au CDG 36 ; cela permettrait de faire une économie de 3000 €

Pour l'école il faut prendre une assurance qui permet de s'assurer au regard de l'assurance des autres ! ceci entraîne un coût de 4000 euros

- ✓ Date commission du budget et réunion de conseil pour le vote du budget.

Mercredi 23 mars à 18 h 30 Commission budget à la mairie.

- ✓ Lili arrête son activité au 28 aout 2022

La communauté de communes et la municipalité de Baudres choisirons ensemble le repreneur s'il s'en présente un. Le logement devait être loué ; il y aura une clause dans l'hypothèse où le repreneur souhaiterait occuper le local.

- ✓ Elections

Tableau des deux journées

- ✓ Etat des lieux des chats

Signalement de nombreux chats chez un propriétaire de Baudres. Mise en lien avec les services de la SPA. Une action visant la stérilisation des chats est engagée conjointement par la Mairie et la SPA

- ✓ Problèmes des déchets verts

Une personne demande le ramassage des déchets verts par les services municipaux. Ces déchets ont été mis sur le trottoir et commencent à se disperser. Un courrier va être adressé à cette personne afin qu'elle gère elle-même ses déchets ou bien finance une entreprise en vue de leur déblaiement. Néanmoins la question des déchets verts constitue une problématique importante : personnes ne pouvant amener les déchets à la déchetterie ou ne pouvant financer ce transport, intérêt de développer du compost pour le fleurissement communal mais cela pose plusieurs problèmes : ramassage, broyage et stockage jusqu'à la transformation en terreau.

La séance est levée à 20 h 37